

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS (Rhône)

\*

**N° 23/2022**

**Le Conseil Municipal de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS, s'est réuni en séance ordinaire le huit novembre deux mil vingt-deux, à vingt heures, à la Mairie, sous la Présidence de son Maire, Monsieur Jean-Charles PERRIN.**

**Présents :** Laurence Renoux, Jean-Claude Desbat, Jean-Paul De Vermont, Marie-Claire Berrerd, Myriam Perrin, Sandrine Bessenay, Alain Arnaud, Ludovic Batteur, Geneviève Foley, Adrien Carret, Damien Lamboley, Maryline Trichard, Mirabelle Rousset-Charensol, Xavier Collonge

Jean-Paul de Vermont a été élu secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 15

Nombre de suffrages exprimés : 15

Date de convocation de la réunion du Conseil Municipal : 28 octobre 2022

**Objet : Offre de concours – chemin rural**

La commune a reçu une offre de concours en date du 29 septembre 2022 en vue de réaliser des travaux de voirie sur une portion de chemin rural permettant d'accéder à la maison située 186 chemin des Buis.

Lors du permis de construire, Mr le maire précise que l'accès à cette habitation était prévu par la route du Jean Thomas et que celui-ci permettrait de réaliser l'aménagement sur le terrain privé appartenant au demandeur.

De plus, la viabilisation du chemin rural entraînerait, pour la commune, l'obligation d'en assurer l'entretien par la suite, faute de quoi, sa responsabilité pourra être engagée pour défaut d'entretien normal en cas de dommage.

En conséquence, il est proposé au conseil municipal de refuser l'offre de concours de Mr BALANDRAS.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité **refuse la** proposition d'offre de concours.

Fait et délibéré à Vaux-en-Beaujolais,  
Le 8 novembre 2022

PERRIN Jean-Charles,  
Maire

DE VERMONT Jean-Paul  
Secrétaire de séance

Date de télétransmission en préfecture : 10/11/2022  
Date de publication sur le site Internet : 10/11/2022